



Procès-Verbal de l'AGO du 22 novembre 2024 à 19h00 au Club House du CNM

Jean-Marie Salina ouvre la séance à 19h05

Mesdames et Messieurs, Chères et Chers Membres, Chères Amies et Chers Amis,

J'ai le plaisir d'ouvrir la 108ème Assemblée Générale Annuelle Ordinaire du Club Nautique Morgien. Je vous remercie de votre présence et vous souhaite une chaleureuse bienvenue.

L'Assemblée générale ordinaire a été convoquée conformément aux statuts, par la voie de la revue officielle du CNM au mois d'avril 2024, avec l'ordre du jour tel qu'il apparait à l'écran.

Cette assemblée peut donc délibérer valablement.

Je souhaite remercier les membres pour leur attachement à notre Club et je salue

Monsieur Jean-François « Bibi » Créteau, représentant le sauvetage.

Je relève la présence de Pierre Fehlmann, Président d'honneur, que j'ai le plaisir de saluer.

Je salue également notre membre Yorick Klipfel, président « à vie » de l'ACVL

Se sont excusés :

Stéphane WIHLHELM et Yves GAUSSEN, Présidents d'honneur, Maco JAQUINET, Présidente du Cercle des bateaux de Tradition, Sonia KLEIN, Nicole TSCHANZ, Corinne Deutsch, Béatrice Schwab, Anouck Ferrario, Alain JACCARD, Etienne JACCAUD, Philippe COLELOUGH, Vincent ZALONGHI, Dominique PITTELOUD, Thomas JAQUINET, Edouard KESSI

Au cours de l'exercice 2023-2024, nous avons appris et déplorons les décès de :

		DE
Madame	Catherine	GOUMOENS
Madame	Françoise	HEPPEL
Monsieur	Antoine	PETE
Monsieur	Guy	FLESCH
Monsieur	Dan	BADIC

En leur mémoire, je prie l'assemblée de se lever et d'observer une minute de silence.

< MINUTE DE SILENCE >

La liste de présence est-elle désormais complète ?

Je rappelle que pour les décisions à intervenir, en particulier dans le cadre des votes, l'article 25 des statuts précise ce qui suit :

« L'Assemblée générale est souveraine. Elle délibère sur toutes les questions de l'ordre du jour. Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante, les nominations ont lieu à la majorité absolue aux deux premiers tours du scrutin, à la majorité relative au troisième ».

Chacun des membres présents ayant respectivement le droit de vote suivant :

- Membres actifs et juniors de plus de 18 ans : 1 voix
- Membres couples : 1 voix par conjoint présent
- Membres Juniors -18 ans, passifs : 1 voix consultative
- Membres sympathisants : sans droit de vote

Nomination des scrutateurs : (vu le nombre de membres présents nous allons doubler le nombre de scrutateurs). Je désigne donc :

- Zone du fond : M. Michel BAUD
- Zone avant : M. Antoine PROKOS

Le bureau des scrutateurs sera tenu ce soir par Mme Yolanda Barrientos qui tient également le procès-verbal.

L'effectif de l'assemblée se présente comme suit :

- 67..... membres présents, représentant les voix suivantes :
 - o 46 voix : Membre Actif
 - o 18..... voix : Membre Actif Couple
 - o 1 voix : Membre Juniors 18-25
 - o 2 :..... voix : Membre passif (voix consultative)
 - o voix : Membre Juniors 6-17 (voix consultative)
 - o voix : Membre sympathisant (sans voix)

- Total de voix ayant le droit de vote : ...65.....
- Majorité :32.5..... + 1 =33.....

La majorité de ce soir sera de ...33..... voix.

2. PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2023 ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2023

Les PV ont été publiés sur notre site

[PV-AGO-2023.pdf](#)

[PV-AGE-2023.pdf](#)

A ce jour aucune demande ou réclamation écrite n'a été enregistrée.

La parole est-elle demandée ? Tel n'est pas le cas

Le PV de l'AGO du 17.11.2023 est mis au vote pour approbation

Le PV de l'AGE du 17.11.2023 est mis au vote pour approbation.

Ils sont acceptés à l'unanimité des présents et je remercie leur auteure Yolanda Barrientos.

3. RAPPORT DU PRESIDENT ET DES ACTIVITES 2022-2023

UNE SAISON RICHE EN RESULTATS

La voile reste notre principal objectif et la compétition, notre très saine ambition. Avant de venir à nos diverses activités et ne pouvant citer ici tous les résultats de nos membres que je félicite collectivement, pour leur participation et places d'honneur. J'aimerais aussi relever en cette année 2024 que les équipes qui représentent notre Club en SSL coachées par notre Team Leader **Sam Kivell** ont brillé.

En Super League la première équipe s'est classée sixième sur 14 équipes pour sa première saison au niveau supérieur.

Sam Kivell
Antoine Prokos
Gregoire Siegwart
Denis Girardet
Fiona Testuz
Loïc Gaussen
Louis Buxdorf
Romain Lenormand
Ella Dörries

En Women's League notre équipe féminine a vécu une année moins faste -Tout est relatif !- qu'en 2022 avec un cinquième rang dans la finale à 21 équipes, mais un premier rang dans le groupe ouest sur 10 équipes.

Manon Kivell
Noémie Fehlmann
Ella Dörries
Fiona Testuz
Nathalie Brugger

En promotion League notre équipe obtient un excellent 6^{ème} rang sur 18 équipes.

Frédéric Dubois
Damien David
Michele Simonelli
Lali Lehmann
Alexis Pariat
René Mermoud

(slide)

Lors de la 1ère épreuve de Match Race 2K (2 bateaux par Club)

Notre équipe de choc (deux équipages) a écrasé la concurrence en gagnant tous ses duels, tant dans le round Robin qu'en phase finale.

Célia Siegwart

Kilian Wagen

Gregoire Siegwart

Antoine Prokos

Louis Buxtorf

Frédéric Dubois

Noémie Fehlmann

Ella Dörries

Coupe de l'América

J'aimerais également relever la participation de nos membres :

Nicolas Rolaz, coupe Louis Vuitton,

Nathalie Brugger, Women's Cup et

Morgan Lauber; Youth's Cup.

Note Club était ainsi représenté à tous les niveaux de cette épreuve majeure du nautisme !

Bravo à eux

Une mention également sur **l'actualité en mer** de notre membre Félix Oberlé, qui navigue sus nos couleurs et a obtenu une remarquable et magnifique 4ème place sur 59 concurrents, conforme à son objectif initial, lors de la Mini-Transat 6.50 de série en solitaire Les Sables d'Olonne-La Palma (Canaries)- Saint-François (Guadeloupe). Félix a obtenu de brillants résultats en 2024, dont une quatrième place au championnat de France de course au large et une 5^{ème} place à la course Les Sables – Les Acores-Les Sables 2024 en Proto. Un très grand bravo à Félix pour ses accomplissements et nos meilleurs vœux pour la suite de sa carrière offshore.

VIE DU CLUB

COMITE ET EFFECTIF

Le comité, composé, outre de votre serviteur, de Madame Véronique Mariani, en charge des juniors et de l'école de voile, et de Messieurs Ludovic Siegwart, Vice-Président et responsable des régates externes, Axel Bellina, responsable régates internes et semaine du soir, David Bolle, responsable partenaires et sponsoring Loïc Preitner, responsable matériels et bâtiments Yannick Preitner, Trésorier Alexandre Hugonnaud, Responsable régates Et Joël Siegwart, planification financière et gestion

s'est réuni 11 fois en présentiel en séances plénières durant l'exercice 23-24 et 1 fois dans la cadre d'une séance stratégique en janvier.

J'aimerais exprimer ici mes vifs remerciements à chacun de ses membres pour leur engagement et leur professionnalisme, pour leur présence régulière et assidue, sur tous les fronts.

Nous aimerions aussi saluer l'engagement fantastique de tous nos bénévoles une fois de plus, de 70 sur toute la saison, que nous remercions, en particulier Britta Gausson comme Starteuse principale de nos régates internes, et, last but not least, Vincent Messerli, qui s'engage fortement comme président de comité de course des régates externes.

Le nombre de membres a évolué comme suit : (slide)

	Fin 2017	VARIATION	Fin 2018	VARIATION	Fin 2019	VARIATION	Fin 2020	VARIATION	Fin 2021	VARIATION	Fin 2022	VARIATION	Fin 2023	VARIATION	Fin 2024
MEMBRES ACTIFS "seuls"	348	13	361	-15	346	-7	339	24	363	3	366	3	369	-19	350
MEMBRES PASSIFS "seuls"	83	-5	78	-1	77	-8	69	-2	67	2	69	-1	68	-4	64
MEMBRES COUPLES (fiche x2) tous statuts confondus dès 2014...	114	6	120	0	120	2	122	0	122	-4	118	-6	112	-6	106
MEMBRES JUNIORS (6 -17)	52	4	56	8	64	5	69	-8	61	-9	52	6	58	-17	41
MEMBRES ETUDIANTS (18 - 25)	25	4	29	-5	24	2	26	4	30	2	32	-2	30	2	32
MEMBRES FOURCHETTES (sympathisants)	31	5	36	9	45	6	51	-2	49	-2	47	0	47	5	52
MEMBRES EN CONGE	3	-3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DES MEMBRES	656	24	680	-4	676	0	676	16	692	-8	684	0	684	-39	645
DONT:															
MEMBRES HONORAIRES	230	-9	221	-9	212	-3	209	-6	203	-13	190	-13	177	-4	173
PRESIDENT D'HONNEUR	1	2	3	0	3	0	3	0	3	0	3	0	3	0	3
MEMBRES D'HONNEUR	13	-1	12	-1	11	0	11	0	11	0	11	-2	9	-2	7
MEMBRES A VIE	25	-1	24	9	33	-1	32	11	43	-4	39	10	49	3	52
Admissions					55		42		57		45		50		21
Démissions					59		42		41		49		50		60

RAPPORT D'ACTIVITES

Durant cet exercice, notre excellente relation avec les autorités nous a permis de tout réaliser ce que nous avons entrepris. La formation, les régates et les événements. Qu'elles en soient ici remerciées.

REGATES EXTERNES

Une année mouvementée au CNM avec un programme riche et excitant ! Nous avons réussi à accomplir et organiser de manière très professionnelle toutes les régates et tous les participants sont repartis avec le sourire ! Mais cela a demandé beaucoup de travail, voire peut-être trop pour le comité, les organisateurs ainsi que les bénévoles.

Quelques chiffres : • 9 régates organisées au total (11 en 2023) + la croisière du CNM et hors régates internes dont une manche de la Swiss Sailing Women's League au printemps, la 2^{ème} édition de La Tradition de Morges et un magnifique critérium de 3 classes : Toucan, Grand Surprise et Esse 850.

J'aimerais surtout saluer à nouveau personnellement l'engagement fantastique de tous nos bénévoles sans qui d'aussi belles régates n'auraient pas lieu. Une fois de plus, plus de 60 engagés sur toute la saison, que je remercie très chaleureusement et vous demande de les applaudir ! Un grand merci en particulier à Alexandre Hugonnaud, qui a réalisé sa première régata externe en tant que président de comité de course lors de la Swiss Sailing Women's League ce printemps et à Vincent Messerli, qui s'est, comme chaque année, engagé fortement comme président de comité de course pour le critérium d'automne. N'oublions pas de remercier également Didier et Benjamin pour leur engagement infatigable et parfait de notre fameux week-

end du Défi du Léman. Je terminerai par remercier tout particulièrement le comité d'organisation de la Tradition de Morges qui a fait un travail remarquable pour cette deuxième édition qui a tenu toutes ses promesses malgré une météo capricieuse qui a rendu la tâche plus difficile !

En août, Un nouveau comité composé de Joël Siegwart et Alexandre Hugonnaud a entrepris de revisiter le **Grandbordenuy Verbier 4 Vallées**. Cette première prise en main, pleine de promesses, ouvre de nouvelles perspectives pour redynamiser cette régates historique. Rendez-vous en 2025.

Je passe la parole à Ludovic Siegwart, qui va vous présenter le programme 2025 :

Après cette belle année pour le CNM, nous allons diminuer légèrement la voile pour l'année 2025. Nous avons aujourd'hui beaucoup de demandes de diverses classes pour l'organisation de régates (ce qui est très positif pour nous car nous sommes très demandés !), mais nous avons décidé, le comité et moi-même de nous concentrer, à l'exception de la Swiss Sailing League, tout spécialement sur le 30^{ème} défi du Léman ainsi que sur les activités internes de notre club. Nous avons donc pour 2025, refusé passablement de demande mais cela été très bien acceptée.

Vous trouverez sur les tables, le programme de la saison 2025. (slide) Nous commencerons la saison début mai avec l'acte 1 de la Swiss Sailing Super League qui sera pour le CNM la validation de l'organisation pour accueillir la grande finale de cette League en 2026 avec pour objectif de gagner le championnat à la maison ! Nous continuerons avec l'incontournable défi du Léman qui, cette année, sera la 30^{ème} édition ! Et oui, cela fait déjà 30 ans que notre cher Didier a créé ce week-end de régates pour nos jeunes dans la baie des Dieux. Nous souhaitons donc marquer le coup et faire un week-end encore plus grand avec de belles surprise ! Une régates qui accueille toujours beaucoup de juniors de tout le bassin Lémanique et qui reste un événement incontournable pour le club et nos juniors. Quelques semaines plus tard, nous aurons la cordée lémanique en double (SNG – CNM – SNG) qui dès cette année aura lieu mi-juillet soit une semaine plus tôt afin de donner la possibilité aux participants des 5 jours du Léman de faire un entrainement. Puis le 57^{ème} Granbordenuy Verbier 4 Vallées aura lieu le samedi 16 août ! Notre traditionnelle semaine du soir se déroulera comme chaque année la dernière semaine d'août. Nous terminerons avec le Vire1000 et notre belle fête du club le samedi 6 septembre !

A ne pas oublier bien évidemment durant la saison les samedis de régates traditions avec le CBT et organisé par Marie-Claude Jaquinet et Pierre-Yves Diserens ainsi que notre belle croisière du club qui se déroulera le week-end du 9 & 10 août. Un week-end très convivial avec de beaux échanges entre ami du CNM et avec un superbe accueil au club nautique de Sciez (surtout que depuis 2 ans nous avons même les feux d'artifice le samedi soir !).

A ce programme se rajoute bien évidemment toutes les régates internes ainsi que tous nos événements hors voiles.

Je vous remercie de votre attention

Régates et manifestations 2025 au CNM

Sa 5 avril	Nettoyage de début de saison du parc à dériveurs et du CNM
Sa 26 avril	Première régata de la coupe de printemps
Sa 3 et Di 4 mai	Swiss Sailing Super League – Act 1
Samedi 17 mai	CBT, 1 ^{ère} régata interne Vieux Bateaux devant le club
Sa 14 & Di 15 juin	CBT, croisière sur le Léman (3 ^{ème} édition)
Ma 17 juin	Dernière régata interne de la coupe de Printemps
Sa 21 & Di 22 juin	30 ^{ème} Défi du Léman « Juniors »
Ma 24 juin	Première régata de la coupe d'été et résultats de la coupe de printemps
Sa 5 juillet	CBT, 2 ^{ème} régata interne Vieux Bateaux devant le club
Sa 12 & Di 13 juillet	Cordée Lémanique CNM/SNG (9 ^{ème} édition)
Sa 9 & Di 10 août	La croisière du Club (8 ^{ème} édition)
Sa 16 août	57 ^{ème} Granbordenuy Verbier 4 Vallées
Ma 19 août	Dernière manche de la coupe d'été (régata interne)
Ma 26/08 au Ve 29/08	Semaine du soir du CNM
Je 28 août	Apéritif des partenaires du CNM
Sa 6 septembre	Fête du CNM et Vire 1000 Première régata des samedis (Vire 1000) et résultats de la coupe d'été
Di 14 septembre	CBT, sortie au Boiron
Sa 11 octobre	CBT, 3 ^{ème} régata interne Vieux Bateaux devant le club
Ma 21 octobre	Soirée des bénévoles
Sa 25 octobre	Régata de clôture CNM et résultats de la coupe d'automne
Ve 31 octobre	Assemblée des navigateurs et remise des prix annuels
Ve 07 novembre	Repas de soutien des juniors du CNM au Cube à Morges
Ve 21 novembre	Assemblée Générale Ordinaire

Régates d'entraînement (interne) du Club Nautique Morgien :

Printemps :

9 régates

Samedi 26 avril à 14h30 avec apéro d'ouverture après la régata

Puis tous les mardis du 29 avril au 17 juin, 19h00

Remise des prix coupe de printemps : Mardi 24 juin après la régata

Été :

9 régates

Du mardi 24 juin au mardi 19 août*

Remise des prix coupe d'été : Samedi 6 septembre après le Vire 1000

*Régata côtière les mardis 1^{er} juillet et mardi 19 août 2025

Automne :

8 régates

Du samedi 6 septembre au samedi 25 octobre

Remise des prix coupe d'automne* : samedi 25 octobre après la régata

RAPPORT D'ACTIVITES REGATES INTERNES ET SEMINE DU SOIR 204

Quelle agréable saison 2024 à vos côtés ! Des conditions exceptionnelles cette année encore dans notre magnifique baie des dieux ainsi qu'une participation et un engagement sans faille de toutes et tous

Ceci grâce à vous car nous avons réuni plus de 43 bateaux sur l'ensemble de la saison alors MERCI ! C'est une année avec une belle affluence.

L'ouverture de la saison avec la coupe de printemps le samedi 27 avril est une grande réussite car nous avons couru sept manches sur neuf prévues.

Quant à la coupe d'été qui a commencé elle le mardi 25 juin nous avons couru sept manches sur les neuf prévues en raison de quelques jolis mardi soir d'été sans vent.

La coupe d'automne qui s'est déroulée du samedi 7 septembre avec la vire 1000 et notre traditionnelle fête du club au samedi de clôture 26 octobre a été une réussite quasi totale avec six manches sur sept prévues. Nous avons pu profiter de magnifiques conditions de sud-ouest pour cette fin de saison !

J'ai envie de dire une ENORME MERCI à notre chère Britta Gausen qui a su mener la direction des régates avec un travail d'excellente qualité pour sa deuxième année consécutive ! Également MERCI à notre responsable des résultats Alexandre Hugonnaud qui fait un job exemplaire et nous permet de voir des résultats actualisés régulièrement.

Une semaine du soir à succès pour cette année 2024...Mais !

Un succès que nous devons également à la participation de nos membres et quelques bateaux externes au club pour atteindre un nombre total 43 bateaux inscrits (32 monocoques et 12 dériveurs) pour cette magnifique semaine avec une météo à nouveau clémente. Quoi de mieux ! Nous avons toujours un mélange de générations qui s'opère durant cette semaine et cela fait du bien au club ! De plus un public d'amateurs en petit nombre est toujours présent sur les rives pour admirer ce beau spectacle et boire un verre dans un cadre idyllique.

Un large succès que nous devons également à tous nos bénévoles qui viennent d'année en année... Ils fournissent un travail gigantesque et je souhaite une nouvelle fois les remercier ! Sans eux cette semaine ne pourrait simplement pas exister. Ils ont été entre neuf à dix personnes tous les soirs à nous aider pour un total de 25 bénévoles sur la semaine !

Notre semaine du soir a pris de l'ampleur et donc le budget devient conséquent ! Ceci surtout au niveau des coûts fixes. (Tente, scène, musiciens...etc) Ce qui nous permet cependant d'avoir une manifestation de qualité par tous les temps.

Je remercie également le Groupe Mutuel qui effectuait sa dernière édition à nos côtés. Nous devons maintenant nous mettre à la tâche pour trouver un nouveau partenaire principal afin de couvrir le budget important de cette manifestation.

Le but a toujours été de pouvoir verser un bénéfice à nos juniors alors j'ai besoin de vous afin de faire un maximum de bruit dans les clubs des environs sur cette magnifique semaine pour que nous puissions la maintenir et garder le cap pour 2025 ! Cette dernière aura lieu du 26 août 2025 au 29 août 2025.

Je veux encore tous vous remercier pour votre participation et votre bonne humeur tant sur l'eau que à terre.

Je vous souhaite un magnifique hiver à tous et je me réjouis de l'année prochaine ! -
Axel Bellina

Rapport d'activité Juniors- Ecole de voile, 2024

Cette année, l'encadrement des jeunes tant de l'Ecole de voile que de l'équipe juniors a été élaboré selon 2 axes principaux : en premier lieu, il s'agissait de construire une nouvelle dynamique suite à l'arrivée de Benjamin Jaffrezic, entraîneur du mouvement juniors. Ce dernier a pu s'appuyer sur l'expérience solide de notre chef de base, Didier Lenormand et constituer peu à peu ses équipes de navigatrices et navigateurs en les soutenant chacun dans leurs objectifs personnels. Il a également trouvé ses marques quant au fonctionnement qu'il souhaitait mettre en place. En deuxième lieu, il s'agissait également d'encourager les aides-moniteurs à s'impliquer dans nos différents cours en clarifiant pour ces derniers la façon dont le CNM souhaite peu à peu les intégrer dans notre équipe d'encadrement. En effet, ces derniers participent à la bonne conduite de nos activités et cet apprentissage de l'encadrement leur permet aussi d'acquérir de nouvelles compétences et de prendre conscience des responsabilités qui leur incombent.

Cette année encore, notre équipe de moniteurs de l'été se composait tant de moniteurs issus de notre club que de navigateurs formés à ce effet, qui année après année ont plaisir à collaborer avec nous. Un grand merci à eux de leur fidélité et de leur implication. Cette intégration de moniteurs et monitrices d'horizons différents participe à la qualité des cours que nous fournissons mais ne serait pas réalisable sans la conduite experte de Didier qui parvient à faire collaborer toutes ces équipes dont la composition diffère de semaine en semaine. Un grand merci à lui de permettre à chacune et chacun de trouver sa place en fonction de son expérience et de ses disponibilités.

Les activités de nos équipes de compétition ont été cette année encore très intenses et toutes les séries que nous soutenons ont poursuivi leur progression tant en régates nationales qu'internationales. Si la série des RS Feva continue à être celle qui attire le plus grand nombre de jeunes et le groupe des Optimist recommence son engagement et sa progression, le groupe des 29er, avec 7 membres du CNM, est également très prometteur. D'ailleurs, afin de permettre un encadrement de qualité, et ce quelles que soient les séries, la collaboration avec d'autres clubs du Léman, en particulier le CNV s'est encore intensifiée. Dans ce cadre, Benjamin Jaffrezic est le coordinateur pour Versoix et Morges dans la série des 29er. Nous nous réjouissons de ces synergies positives.

Nous tenons à souligner que dans les compétitions qui ont marqué la saison des juniors, le Défi du Léman a offert aux jeunes navigatrices et navigateurs des conditions de navigation exceptionnelles, grâce à une bise bien présente et a permis même aux plus jeunes de démontrer leur ténacité et leur courage. Bravo à eux.

Soulignons également l'implication des parents de nos compétitrices et compétiteurs qui par leur engagement permettent à nos jeunes de s'adonner à leur passion en bénéficiant d'un accompagnement de qualité. A noter que, cette année, pour faire connaître les activités de notre club, juniors, parents et bénévoles ont également participé au 1^{er} festival des sports organisé par la ville de Morges à l'occasion de l'arrivée du Tour de Romandie Cycliste féminin. Un grand merci aux juniors et parents présents à cette occasion. Et un grand merci à Véronique et Joël pour l'organisation du stand.

La fréquentation des cours du samedi confirme que cette offre a toute sa raison d'être et permet à des jeunes de découvrir les enjeux de la voile. Cette offre du samedi permet après cette première étape de poursuivre avec une activité plus intense dans le groupe de compétition, mais aussi de pratiquer la voile avec une implication moindre que celle qu'implique la compétition.

La vie du Lac reste une activité phare de notre Club et attire toujours de nombreux enfants qui viennent partager avec notre équipe de moniteurs les plaisirs aquatiques, pour certains plusieurs semaines d'ailleurs. Au total, ce sont 306 enfants qui ont tiré des bords sur le lac cet été, dont 254 pour les camps de la vie du Lac et 52 pour les camps à la demi-journée, en débutant et perfectionnement. Soulignons là aussi l'esprit extrêmement positif qui a régné pendant tout l'été, et ce malgré les conditions météo parfois difficiles.

Nous nous réjouissons de constater que le dynamisme du groupe Loisirs ne faiblit pas avec en son sein 80 membres et qu'ils sont actifs soit à l'occasion de sorties ponctuelles que ou pour les plus assidus à une participation régulière aux régates

hebdomadaires. A noter par ailleurs que les cours de lestés participent de façon évidente à alimenter ce groupe de nouvelles personnes qui intègrent notre club. Un merci particulier à Frédéric Dubois de son implication tant dans les cours de lestés que dans les activités du Groupe Loisirs et à Didier qui grâce à sa vigilance rappelle régulièrement les consignes de sécurité et d'utilisation, afin d'assurer la sécurité tant des personnes que du matériel. Je note avec satisfaction que c'est un équipage du groupe loisir qui a gagné la saison de nos régates internes en lesté B.

Nous tenons également à mettre en évidence la dynamique exceptionnelle du nouveau groupe de Wingfoil, avec en son sein 10 membres ainsi que celui de nos 6 membres qui naviguent en foiling, Skeeta et Birdyfish. Leur enthousiasme et leur détermination à progresser sur ces nouveaux supports montre à quel point l'esprit des membres du CNM est une force extraordinaire.

En résumé, une saison marquée une fois encore par un esprit positif et des dynamiques de groupes constructives. Bravo à toutes et tous de leur implication.

CERCLE DES BATEAUX DE TRADITION (slide)

Durant cette année, le Cercle des bateaux de tradition (CBT), sous la houlette de sa présidente Marie-Claude Jaquinet a trouvé sa vitesse de croisière.

Lors de l'assemblée générale du CBT du 6 novembre 2024, le comité a été réélu, il est composé de :

Marie-Claude Jaquinet, Présidente

Cathy Perez, Secrétaire

Yves Rattaz et Pierre Yves Diserens, Vice-Présidents

John de Bellis et Adrien Pontonio, Membres

Jean-Marie Salina, membre représentant le CNM

--> **Le 4 mai:** 1^{ère} sortie de l'année. Parade par petits airs dans la baie et la traditionnelle plancha sous la grue.

--> **Début juin:** La sortie à Paris pour le centenaire des Jeux olympiques 2024

--> **Les 6 et 7 juillet:** Régate la Tradition de Morges (deuxième édition. Avec une météo un peu capricieuse, mais qui n'a pas empêché les navigateurs et navigatrices de régater les 2 jours, et de réunir de beaux bateaux dans le port de Morges. Bravo au comité d'organisation pour le super job!

--> **Le 8 septembre :** la sortie au Boiron par un temps encore maussade. Pas de navigation, mais un bon repas,

--> **Le 5 octobre :** Une belle dernière sortie de l'année avec une petite parade dans la baie des dieux suivi d'un pique-nique sous la grue.



PARTENAIRES ET SPONSORING (slide)

Bilan de l'année écoulée

- **Sponsors principaux :**
 - Fin du mandat avec deux grands sponsors de 20'000 CHF/an, notamment **Groupe Mutuel**, qui ne reconduit pas son partenariat après trois ans.
 - **Emil Frey** continue de soutenir l'école de voile, garantissant une stabilité.
- **Revue officielle :**
 - Cette année a également été marquée par la perte de plusieurs annonceurs dans la revue officielle, qu'il s'agit de remplacer pour ne pas impacter son autofinancement
- **Nouveaux partenariats :**
 - La **banque Raiffeisen** a rejoint nos sponsors, apportant un soutien aux régates internes en cours de saison, et des échanges constructifs laissent entrevoir de futures collaborations prometteuses. Nous avons aussi quelques nouveaux sponsors sur les écrans plasma du restaurant.

2. Perspectives et objectifs pour 2025

- **Renforcement du sponsoring :**
 - Identifier et séduire de nouveaux annonceurs pour la revue officielle.
 - Rechercher activement de nouveaux sponsors majeurs
- **Projets d'amélioration :**
 - Maintenir la qualité des événements tout en renforçant nos infrastructures grâce à des financements durables.
- **Nouvelles ambitions :**
 - Développer des projets, avec l'ambition de recruter des nouveaux donateurs pour les infrastructures du club.

Je me réjouis de relever ces défis avec l'ensemble du comité et de poursuivre notre travail pour offrir des expériences exceptionnelles à nos membres et partenaires.

REPAS DE SOUTIEN (slide)

Nous avons réalisé avec un comité ad hoc une très belle 15^{ème} édition à Beausobre avec 122 participants que nous remercions de leur présence et de leur fidélité, une affluence pourtant en deçà de nos attentes. Cet événement permet de récolter des fonds sur un compte dédié, fonds qui sont reversés essentiellement à nos jeunes espoirs, au plus haut niveau, pour leurs différents projets sportifs, leurs résultats et des investissements ciblés sur la haute compétition. Nous avons reçu des projets sur lesquels le comité se penchera prochainement.

Nous remercions chaque participant qui, en plus de sa contribution, a pu partager un moment convivial dans une ambiance magique, prendre connaissance des projets présentés et élargir son réseau.

C'est un instant incontournable de la région morgienne. Nous ne pouvons qu'inciter ceux d'entre vous qui n'étaient pas présents à participer et à faire participer amis et connaissances en créant une table en 2025.

BATEAUX, MATERIELS ET BATIMENTS (INVESTISSEMENTS)

Cette année nos investissements matériels ont été limités. Nous avons procédé à l'acquisition d'un Surprise d'occasion en très bon état pour remplacer notre Codian de 1978 qui arrivait en fin de vie. Cette nouvelle unité a été financée à hauteur de 60% par un généreux donateur qui se reconnaîtra. Concernant les juniors, le club a investi dans un RS Féva d'occasion pour la compétition.

De plus nous avons fait l'acquisition de matériel wingfoil, avec l'aide du fonds du sport et des cotisations des adhérents.

Nous avons également vendu notre ancienne tente, dont nous n'avons plus l'usage.

En ce qui concerne les bâtiments, nous avons posé en début d'année une porte coulissante à l'entrée du restaurant afin de créer un sas pour permettre l'accès aux sanitaires lors de la fermeture du restaurant. Ce sas a aussi permis d'éviter les courants d'air et de garder la chaleur dans la salle du restaurant en hiver.

Pour le reste il s'agit de travaux d'entretien divers est variés.

PERSPECTIVES

Nous voulons évidemment continuer à investir, avec prudence, dans la mesure de nos moyens, tant pour le maintien et l'adaptation de notre flotte dans la mesure nécessaire, mais également dans le maintien et le développement de notre important patrimoine immobilier.

Les démarches concernant le projet de transformation ont débuté en décembre 2023 et se sont poursuivies avec le dépôt du dossier en février. En juillet nous avons eu une passe d'armes avec la municipalité et le service de l'urbanisme. Après avoir exposé le contexte et répondu à des questions techniques en septembre, nous avons à nouveau été interpellés ce mercredi 20 novembre. Nous allons traiter cette nouvelle anicroche la semaine prochaine.

Sondage et suivi

Nous avons procédé, sous la houlette de Joël Siegwart à un grand sondage auprès de tous les membres et avons récolté quelque 70 retours, qui sont bien entendu traités de manière confidentielle. Certaines réponses sont suffisamment représentées pour donner lieu à un traitement global et avons d'ores et déjà pris des mesures de détail pour pallier certaines constatations ou remarques. D'autres points, qui demandent une mise en œuvre plus élaborée font l'objet de mesure moins immédiates, en particulier dans le domaine de la communication, réseaux sociaux et web (interactivité).

Restaurant

Le renouvellement du bail avec René et Marysol Muller pour cinq ans, soit à l'échéance finale du 31.12.2028 est entré en vigueur le premier janvier 2024. Cependant, René et Marysol Müller nous ont fait part en septembre de leur décision de prendre du champ et de se retirer de l'opérationnel. Il se sont associés pour ce faire avec Monsieur Dino Bekteshi, entrepreneur dans la restauration qui exploite à travers sa holding huit enseignes dans le canton de Vaud. Cette association a été matérialisée ce lundi 18 novembre par la signature d'un contrat de sous-location, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier.

En pratique, le bail existant au nom de Marysol et René Muller subsiste jusqu'à son échéance finale au 31 décembre 2028, mais l'exploitation du restaurant sera confiée des le 1^{er} janvier 2025 au sous-locataire, aux mêmes conditions. René Muller accompagnera le sous-locataire dans la transition.

Le Club Nautique Morgien conserve ses droits à l'identique, en particulier sa liberté d'action à l'échéance du bail.

Je souhaite à René et Marysol Muller de trouver leurs marques dans cette nouvelle configuration.

Pour ce qui nous concerne, les contacts pris avec le sous-locataire laissent penser que cette solution, voulue par les Muller, permettra un changement dans la continuité et le début d'une nouvelle dynamique.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce changement dans nos prochaines Newsletter.

Y a-t-il des questions sur ces rapports ? NON

Je passe maintenant la parole à notre Trésorier Yannick Preitner

4. RAPPORT DU TRESORIER (Yannick Preitner)

Bonsoir.

J'ai le plaisir de vous présenter l'état des comptes de notre Club, en en détaillant les points clefs.

L'exercice 2023-2024 s'est clôturé avec une perte de CHF 3'388.51, après avoir procédé aux divers amortissements.

Vous avez reçu le compte d'exploitation, le bilan et le budget. Je commencerai par le compte d'exploitation.

COMPTE D'EXPLOITATION

Cotisations / subsides

Le premier poste est plus élevé que l'année passée, car le montant des dons a augmenté. Cela est la conséquence du fait que des parts sociales ont été cédées au club ou non-réclamées, pour CHF 20'600.- sur les CHF 21'300.- de ce poste.

Régates

Je parlerai ici des régates principales. Et je rappelle que les montants reçus des sponsors sont séparés des comptes de régates, pour pouvoir connaître le coût réel

de celles-ci, sauf pour la Tradition, qui est traitée comme évènement particulier, puisqu'elle ne se déroule pas toutes les années.

Pour la semaine du soir, la partie de dépenses principale, soit la partie d'animation, est comprise dans Buvette, pour ne garder ici que ce qui concerne la régates elle-même. C'est stable, avec un résultat quasi neutre.

Nous n'avons pas organisé la Cordée Lémanique cette année, mais certains frais, pas encore connus au moment du bouclage précédent, nous ont été facturés en début d'exercice.

La Tradition présente un résultat négatif. Des modifications seront apportées pour faire un meilleur résultat à la prochaine édition.

La différence avec l'exercice précédent au niveau des régates de la Swiss Sailing League organisées est simplement dû au fait qu'il y a eu moins de régates organisées.

Le résultat des autres régates organisées plus que contrebalance cette différence.

On trouve finalement, dans cette partie, le coût de la participation à la Swiss Sailing League et Swiss Sailing Women's Sailing League, a permis de faire naviguer beaucoup de membres et a apporté de bons résultats au CNM. Le coût a augmenté, car une équipe de plus que l'année passée a navigué cette saison.

Cours / Formation / Manifestations

Pour le poste école de voile, globalement on note une baisse des entrées, mais aussi des dépenses directement liées et des salaires, comme on le verra plus tard. Ce sont surtout les entrées de la Vie du Lac qui ont diminué. On a eu un pic avec le Covid et ça reprend gentiment son niveau « normal ».

Camps et déplacements : par rapport à l'année passée, le résultat est bien meilleur qu'en 2023, car les coûts ont bien baissé. Ils avaient été, en fait, spécialement élevés l'exercice précédent.

Sous Lestés et Foilers, le résultat est meilleur, car il y a eu plus d'entrée pour les cours sur Surprise. Il y a toujours de la variation pour ces cours, d'une année à l'autre. Sur plusieurs années, la moyenne reste stable.

La Journée des membres a coûté moins cher, ce qui explique la différence de résultat.

Sous buvette, se trouve la grosse partie des dépenses de la Semaine du Soir. Ainsi, nous pouvons nous rendre compte de ce que coûte l'animation, après déduction des

entrées des stands, pour en faire un évènement attractif à terre aussi et qui reste intéressant pour le sponsor. Par rapport à l'exercice précédent, les entrées ont diminué, mais les charges encore plus, pour une différence positive avec l'année passée.

Publicité

Le montant des revenus sous Sponsors est plus faible que l'exercice précédent et que le budget. Ce n'est pas dû à un problème, mais à une modification dans la comptabilisation. En effet, nous avons reçu un soutien financier directement lié à l'achat d'un nouveau Surprise d'occasion. Au lieu de l'ajouter au bilan et d'augmenter les produits de sponsoring pour une année et les charges d'amortissement sur plusieurs années, nous avons compensé la charge, par l'apport de sponsoring, sur une année seulement. Cela correspond ainsi mieux à la réalité.

Charges de personnel

Comme indiqué précédemment, les revenus de l'école de voile ont diminué, à cause d'une activité moins importante. Les charges de personnel ont aussi diminué, en conséquence.

En pensant à la question pertinente à une AG précédente : la variation des charges sociales n'est pas proportionnelle, car nous avons moins de charges de personnel non salarié, engagé en tant qu'indépendant, et plus de charges de salariés.

Autres charges d'exploitation

Sous frais de locaux, la différence s'explique par le fait que les coûts pour le gaz et l'eau ont bien augmenté, pour un total de CHF 27'571.27, contre CHF 19'454.77 en 2022-2023.

L'augmentation du poste Entretien/réparation bateaux et infrastructures est due à davantage de charges dont le montant est plus faible que la limite que nous avons fixée pour l'activation des charges.

La différence de charges d'administration s'explique principalement par le coût des enveloppes, feuilles avec carte de membre et pins, ainsi que des frais de support informatique, pour une meilleure efficacité des salariés.

Infrastructure / Autres produits

Dans les loyers encaissés, nous avons fait une correction comptable : au lieu de comptabiliser les loyers de novembre à octobre, nous avons comptabilisé ceux de novembre à septembre, quand notre exercice comptable s'arrête. Ainsi, l'exercice

prochain, nous comptabiliserons les loyers d'octobre à septembre, pour correspondre à la période couverte par les comptes.

Donc, l'effet de l'augmentation de loyer est moins important que prévu, 11 loyers seulement étant pris compte.

Je précise que nous avons évidemment bien reçu les 12 loyers, normalement.

La location des bateaux et/ou de la salle de théorie nous a rapporté davantage qu'en 2022-2023.

Le montant sous produits extraordinaires correspond à la vente de la tente, qui avait déjà été complètement amortie.

Impôts

Le montant correspond au budget.

Résultat

Le total des produits pour l'exercice 2023-2024 se monte à CHF 960'093.21

Le total des charges pour l'exercice 2022-2023 se monte à CHF 963'481.72

Le compte d'exploitation se solde par une perte de CHF 3'388.51.

B I L A N au 30.09.2024

Passons maintenant à la présentation du bilan.

ACTIF

Actifs circulants

Ils comprennent la Trésorerie et les Créances de prestations, ainsi que les Actifs transitoires, pour un montant total de CHF 167'924.31.

Le compte 1020 compte courant présente un solde à zéro, car il est passé en passif. Le compte était en négatif au 30.09.2024. Mais, c'est parce que les entrées mensuelles n'étaient pas encore arrivées, alors que les dépenses mensuelles, elles, étaient déjà sorties.

De plus, les comptes Débiteurs et Actifs transitoires présentent un solde cumulé de CHF 49'002.45.

Nous avons alimenté le compte 1022 Immeuble de CHF 30'000.-, suivant le plan présenté.

Le solde du compte des parts sociales a logiquement baissé, mais reste suffisant pour rembourser les parts qui seront réclamées.

Actifs immobilisés

Ils comprennent les Immeubles, le mobilier, les Bateaux, ainsi que les Pontons, le mât et autres matériels pour un montant total de CHF 1'517'200.00.

L'immeuble est amorti à 6% de la valeur résiduelle chaque année et les autres actifs immobilisés à 20% de la valeur nominale (sur 5 ans).

Nous n'avons activé que quelques petits travaux dans Immeuble. La différence avec l'exercice précédent est de - CHF 78'000.-

Dans le compte 1530 Bateaux, des achats et renouvellements des bateaux ont été activés. L'amortissement a été un peu plus élevé que ces activations. Le solde a donc diminué.

La différence dans les autres comptes correspond à l'amortissement.

Les Pontons sont presque complètement amortis.

Le total de l'actif est de CHF 1'685'124.31.

Bilan
en CHF

	<u>2023-2024</u>	<u>2022-2023</u>
10 Actifs circulants	167'924.31	170'606.04
100 Trésorerie	125'421.86	127'921.20
110 Créances résultant des prestations	29'282.85	36'243.40
130 Actifs transitoires	13'219.60	6'441.44
14 Actifs immobilisés	1'517'200.00	1'615'800.00
140 Immobilisations corporelles immeubles	1'387'000.00	1'465'000.00
150 Immobilisations corporelles meubles	130'200.00	150'800.00
Total de l'actif	1'685'124.31	1'786'406.04

M. Vincent Messerli prend la parole : « Comment estime t'on la valeur des immeubles ? Réponse du Trésorier : « C'est lié aux achats, quand on achète et on fait des travaux pour l'immeuble, nous l'activons à la valeur payée et puis nous amortissons à 6%/an »

Bilan
en CHF

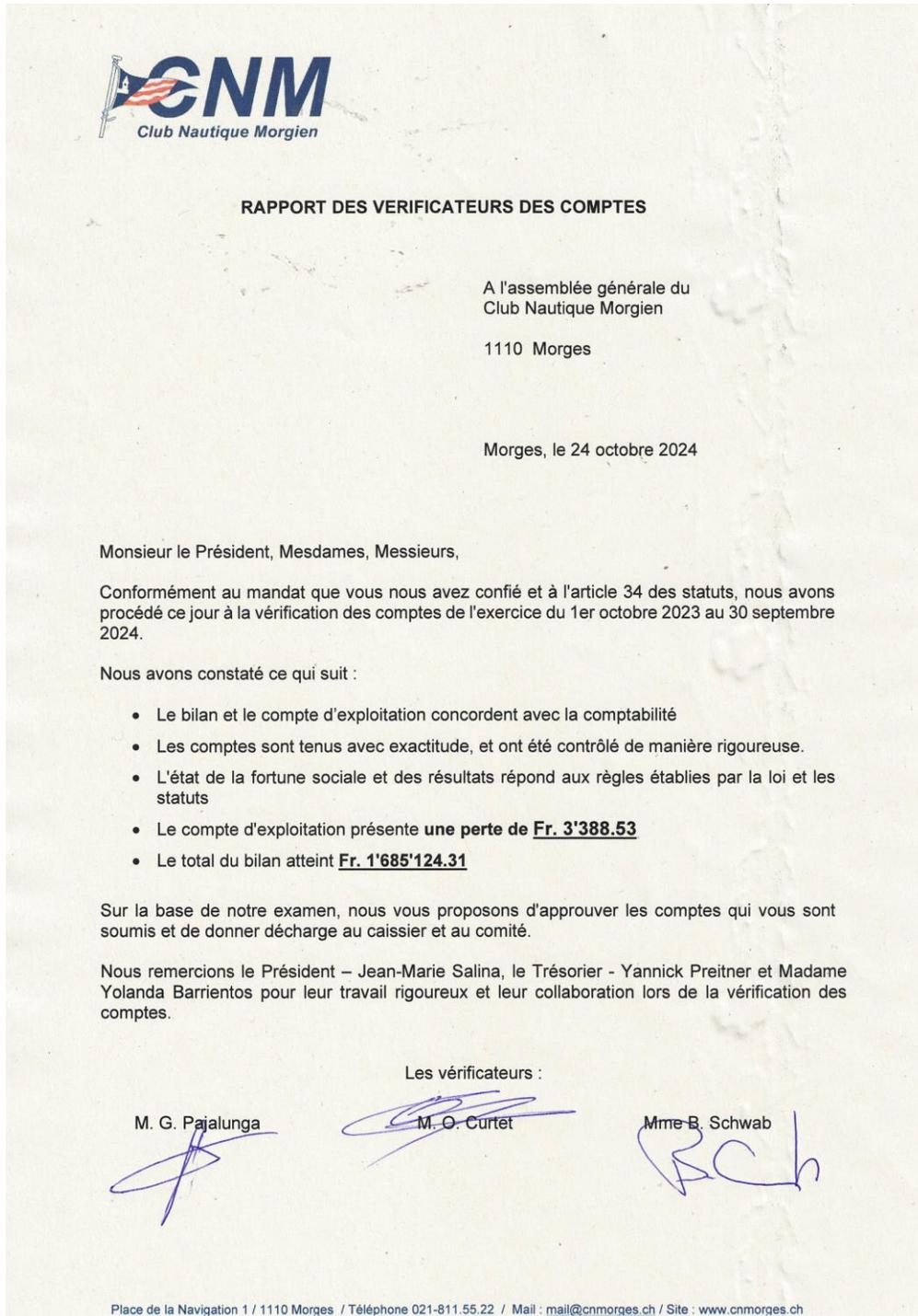
	<u>2023-2024</u>	<u>2022-2023</u>
20 Capitaux étrangers	1'411'136.65	1'471'629.85
200 Dettes à court terme résultant d'achats	10'787.41	1'025.01
205 Dette financière à court terme	2'292.42	0.00
210 Dettes financières à long terme	1'387'000.00	1'425'000.00
215 Autres dettes à court terme	2'917.32	13'292.05
230 Passifs transitoires	8'139.50	32'312.79
28 Capitaux propres	273'987.66	314'776.19
280 Capital	273'987.66	314'776.19
Total du passif	1'685'124.31	1'786'406.04

Compte d'exploitation
en CHF

	<u>Exercice 2023-2024</u>			<u>Exercice 2022-2023</u>		
	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Résultat</u>	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Résultat</u>
Cotisations / Subsidés	287'434.46	34'755.10	252'679.36	257'543.95	24'600.00	232'943.95
Régates	63'865.35	80'640.87	-16'775.52	35'292.45	41'371.61	-6'079.16
Cours / Formation / Manifestations	364'791.33	90'934.22	273'857.11	368'922.49	119'232.49	249'690.00
Publicité	83'373.95	29'703.40	53'670.55	105'815.43	24'880.28	80'935.15
Charges de personnel		325'207.17	-325'207.17		330'790.15	-330'790.15
Autres charges d'exploitation		390'879.91	-390'879.91		368'987.78	-368'987.78
Infrastructure / Autres produits	160'628.12	9'956.75	150'671.37	168'039.81	19'851.59	148'188.22
Charges d'impôts		1'404.30	-1'404.30		1'079.30	-1'079.30
Bénéfice net	960'093.21	963'481.72	-3'388.51	935'614.13	930'793.20	4'820.93

5. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES (Lu par Olivier Curtet)

Jean-Marie appelle les vérificateurs pour leur rapport



Jean-Marie Salina reprend la parole

Je remercie les vérificateurs pour le travail accompli avec sérieux et compétence.

6. VOTES STATUTAIRES (Décharge du comité et approbation des rapports)

- Approbation du rapport du Président et des activités
 - Ceux qui acceptent sont priés de lever la main : A L'UNANIMITE
 - Avis contraires : 0
 - Abstentions : 0
- Approbation du rapport du Trésorier et des comptes
 - Ceux qui acceptent sont priés de lever la main : A L'UNANIMITE
 - Avis contraires : 0
 - Abstentions : 0
- Décharge du comité
 - Ceux qui acceptent sont priés de lever la main : A L'UNANIMITE
 - Avis contraires : 0
 - Abstentions : 0

7. ELECTION DU PRESIDENT

Je passe la Parole à Ludovic Siegwart Vice-président.

Selon l'article 29 des statuts, le mandat du président ne peut excéder quatre exercices consécutifs. Exceptionnellement, il peut être prolongé de deux fois une année pour atteindre six ans consécutifs. Notre président est en charge depuis mars 2020, soit plus 4 ans. Je vous propose néanmoins de réélire Jean-Marie Salina au poste de président pour une année supplémentaire, ce qui portera sa présidence à plus de cinq ans consécutifs.

- Ceux qui acceptent la proposition sont priés de lever la main : ELU PAR ACCLAMATION
- Avis contraires : 0
- Abstentions : 0

Jean-Marie Salina remercie l'assemblée de sa confiance.

8. ELECTION DES MEMBRES DU COMITE

Depuis 1 an nous fonctionnons avec un comité de neuf membres. Afin de renforcer notre communication et notre visibilité, nous désirons intégrer un membre supplémentaire en la personne de Matthieu de Morsier, en charge de la présence digitale, site web et réseau sociaux.

Présentation du candidat Matthieu de Morsier (Slide)

Morgien de cœur et attaché à Morges et sa région, il a eu la chance de découvrir la voile dès son plus jeune âge, notamment en équipe avec Joël Siegwart, en participant aux activités du Club Nautique Morgien et aux camps de voile de Sainte-Maxime. Il nous dit: «C'est un club qui a marqué mes souvenirs et que je retrouve aujourd'hui avec plaisir, mais cette fois pour contribuer à son développement.»

Il a ensuite fondé une agence web troisdeuxun, qui compte aujourd'hui plus de 10 collaborateurs. Basée à Morges, à la Rue Louis-de-Savoie, cette agence accompagne des clients dans leur transformation digitale, en se spécialisant dans la création de sites internet et applications web/mobile.

Il détaille ainsi ses objectifs en sollicitant votre confiance : « En rejoignant le comité, je souhaite mettre à profit mon expertise pour renforcer la présence digitale du club. Mon objectif est d'optimiser notre site internet et d'accroître notre visibilité sur les réseaux sociaux, afin d'attirer de nouveaux membres et de promouvoir les activités du club. »

Par ailleurs, l'ensemble des huit membres du comité actuel a accepté de se présenter pour un nouveau mandat, il s'agit de :

- Madame Véronique Mariani, en charges des juniors et de l'école de voile, et de
- Messieurs Ludovic Siegwart, Vice-Président et responsable des régates externes,
- Axel Bellina, responsable régates internes,
- David Bolle, responsable partenaires et sponsoring
- Loïc Preitner, responsable matériels et bâtiments
- Yannick Preitner, Trésorier
- Joël Siegwart, planification financière et gestion
- Alexandre Hugonnaud, régates

Je vous propose de les élire tous les neuf en bloc :

Ceux qui acceptent sont priés de lever la main : ELUS PAR
ACCLAMATION

Avis contraires : 0

Abstentions : 0

Jean-Marie Salina remercie l'assemblée de sa confiance.

9. ELECTION DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Béatrice Schwab, Olivier Curtet & Graziano Pajalunga sont d'accord de reconduire leur mandat, ainsi que leurs suppléants, Michel Baud et Willy Bosshard.

Ceux qui acceptent sont priés de lever la main : ELUS PAR
ACCLAMATION

Avis contraires : 0

Abstentions : 0

10. COTISATIONS & FINANCE D'ENTREE

Le comité propose de laisser cotisations et finances d'entrée inchangées.

APPLAUDISSEMENTS

11. BUDGET 2023-2024 (Yannick Preitner)

Le Trésorier Yannick Preitner prend la parole :

Cotisations / Subsidés

La subvention Swiss Olympic est déjà connue. Elle sera bien plus faible que les années précédentes. Cela est dû au fait que nous avons pu profiter jusque-là d'une

situation spécialement favorable, avec une valorisation importante d'un moniteur externe.

Les dons sont également prévus plus faibles, parce que nous avons voulu être prudents sur l'estimation des parts sociales cédées au club.

Le reste est aligné sur les chiffres 2023-2024.

Régates

La Cordée lémanique sera organisée par le CNM en 2025. Des produits et des charges, ne prévoyant un petit bénéfice, ont été budgétés.

La Tradition n'aura pas lieu en 2025, puisqu'elle se déroule tous les 2 ans.

Sous Autres régates organisées, les montants sont plus faibles, en produits comme en charges, car la quantité de régates organisées par le club sera plus faible.

Cours / Formation / Manifestations

Pour la Buvette, nous projetons un petit profit, grâce à une organisation un peu différente.

Le reste est semblable à l'exercice précédent.

Publicité

Comme l'a indiqué Jean-Marie, le contrat d'un sponsor important est arrivé à son terme. Nous prévoyons qu'il soit en partie compensé, mais pas complètement, même si on espère trouver de nouveaux sponsors, bien sûr.

Sous Autres produits / frais publicitaires, les charges étaient spécialement élevées en 2023-2024. Nous prévoyons qu'elles reviennent à un niveau plus habituel.

Charges de personnel

Comme nous prévoyons une activité presque semblable, le montant des charges de personnel est également proche de celui de l'exercice qui vient de se terminer, dans le budget.

Autres charges d'exploitation

Dans les Charges d'administration, il n'y aura pas, cette année, les charges d'enveloppes, papier, pins.

Les Amortissements continueront de diminuer, avec la valeur résiduelle de l'immeuble et la fin de l'amortissement d'une partie des autres immobilisations.

Infrastructure / Autres produits

Sous Loyers encaissés, nous aurons cette fois 12 loyers comptabilisés.

Charges d'impôts

Nous avons estimé la charge d'impôt à CHF 1'500.-, à la moyenne des 2 dernières années.

Le Budget 2023-2024 prévoit une perte de CHF 6'229.- Nous espérons trouver des sponsors et couvrir cette perte budgétée, mais nous voyons que les sponsors sont importants pour le bon fonctionnement du club.

Budget

en CHF

	<u>Budget 2024-2025</u>			<u>Exercice 2023-2024</u>		
	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Résultat</u>	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Résultat</u>
Cotisations / Subsidés	251'299.00	35'500.00	215'799.00	287'434.46	34'755.10	252'679.36
Régates	27'100.00	42'000.00	-14'900.00	63'865.35	80'640.87	-16'775.52
Cours / Formation / Manifestations	361'700.00	75'300.00	286'400.00	364'791.33	90'934.22	273'857.11
Publicité	77'600.00	25'500.00	52'100.00	83'373.95	29'703.40	53'670.55
Charges de personnel		326'060.00	-326'060.00		325'207.17	-325'207.17
Autres charges d'exploitation		378'450.00	-378'450.00		390'879.91	-390'879.91
Infrastructure / Autres produits	170'382.00	10'000.00	160'382.00	160'628.12	9'956.75	150'671.37
Charges d'impôts		1'500.00	-1'500.00		1'404.30	-1'404.30
Bénéfice net	888'081.00	894'310.00	-6'229.00	960'093.21	963'481.72	-3'388.51

Jean-Marie Salina reprend la main

12. NOMINATION DES MEMBRES HONORAIRES ET MEMBRE A VIE

Chaque année lors de l'Assemblée générale, le Club distingue ses membres qui comptent de nombreuses années de sociétariat.

Membres honoraires

Après 20 ans de sociétariat, les membres du CNM deviennent membres honoraires. Ils préservent cependant les droits et devoirs liés à leur qualité de membres actifs ou couple.

Monsieur	Jules	ANGEBAULT
Monsieur	Raphaël	CATRICALA
Monsieur	Philippe	JACZYNSKI
Monsieur	Thierry	LANGENBERGER
Monsieur	Graziano	PAJALUNGA
Monsieur	Max-René	PEAULT
Monsieur	Dominique	PITTELOUD
Monsieur	Jean-Paul	ROPRAZ

Le président est heureux de leur remettre le diplôme et le pin's que seuls les membres honoraires ont le droit de porter.

Membres à vie

La qualité de membre à vie est décernée à tout membre ayant accumulé cinquante ans de sociétariat sans interruption.

Monsieur	Michel	BAUD
Monsieur	Jean-François	BOUVERAT
Monsieur	Edouard	KESSI
Monsieur et Madame	Roger et Françoise	METRY
Monsieur	Michel	VAUTHEY
Monsieur	Pierre-Georges	GAY

Les personnes absentes à l'assemblée recevront diplôme par courrier.

13. Remboursement des parts sociales 2014.

Au moment où nous vous présentions le projet, qui a fait l'objet de notre assemblée du 26 septembre 2023 et de votre décision faire appel à nouveau à votre générosité,

il nous est clairement apparu que nous ne saurions nous engager dans une nouvelle levée de fonds avant d'avoir totalement soldé la précédente. Nous allons donc rembourser la totalité des parts restantes qui n'ont pas fait l'objet d'une renonciation anticipée (slide)

Je vous fais lecture de la liste, afin que les présents puissent se manifester séance tenante.

				<u>Présents</u>
AQUALOOK	BATRICE SCHWAB	RUE LOUIS DE SAVOIE 63	fr. 500,00	
ARDIN-SCHEIBLI	MARIA-PIA	IMPASSE DE LA CAUDRA 19	fr. 1 000,00	
BANQUE CANTONALE VAUDOISE		PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE 2	fr. 500,00	
BARBEY	SEBASTIEN	ROUTE DE COSSONAY 108	fr. 500,00	
CHENAUX	JEAN-MARCEL	RUE DU MUSSEL 1	fr. 500,00	
DE RHAM	HERVE	CHEMIN BRULLION 1	fr. 500,00	
ED. CHATENOUD SA		RUE DE LA GARE 39	fr. 500,00	
FORNEROD	GERARD SEN.	RUE DES FOSSES 29	fr. 500,00	
GASPARDI	GEORGES	RUE DE L'EGLISE 3	fr. 100,00	
GAUSSEN	LOUIS	ROUTE DU VILLAGE 7	fr. 100,00	
GAUSSEN	LOUIS	ROUTE DU VILLAGE 7	fr. 100,00	
GAUSSEN	HERVE	CHEMIN DE VILLARDIEZ 20	fr. 100,00	
GAUSSEN	HERVE	CHEMIN DE VILLARDIEZ 20	fr. 100,00	
GAUSSEN	LOÏC	CH. DES ABBESSES 36	fr. 1 000,00	Don au CNM
GOLAZ	CHARLES	GRANDE RUE 57	fr. 1 000,00	Don au CNM
JALLUT SA	YVES JALLUT	ROUTE DE CRISSIER 4	fr. 100,00	
KLIPFEL	YORICK	CH. DU PETIT-BOIS 16	fr. 1 000,00	Don au CNM
KLIPFEL	YORICK	CH. DU PETIT-BOIS 16	fr. 1 000,00	A rembourser
LASSERRE	OLIVIER	SENTIER DE RENZE 2A	fr. 500,00	
LE FEUVRE	JEAN-MARC	LA GRANDE VIGNE 1	fr. 100,00	
LE GRAND REYMOND	FABIENNE	ROUTE DU MOULINET 13	fr. 100,00	
ODIER	LUC	CH. DES SAUGEY 6	fr. 1 000,00	
PASCHE	JEAN-MARC	RUE DE LAUSANNE 56	fr. 1 000,00	
PASCHE	JEAN-MARC	RUE DE LAUSANNE 56	fr. 1 000,00	
PASCHE	JEAN-MARC	RUE DE LAUSANNE 56	fr. 1 000,00	
PELET	CLAUDE-OLIVIER	ROUTE DE ROMAN 3	fr. 100,00	
PREITNER	LOÏC	CH. DES PETOLEYRES 25	fr. 100,00	Don au CNM
PREITNER	LOÏC	CH. DES PETOLEYRES 26	fr. 100,00	Don au CNM
POTTERAT-GUIGNARD	LAURENT & CLAIRE	BANC-VERT 25	fr. 100,00	

POTTERAT-GUIGNARD	LAURENT & CLAIRE	BANC-VERT 25	fr. 100,00	Laurent présent donne ½ . L'autre moitié à voir avec Mme
POTTERAT-GUIGNARD	LAURENT & CLAIRE	BANC-VERT 25	fr. 100,00	
POTTERAT-GUIGNARD	LAURENT & CLAIRE	BANC-VERT 25	fr. 500,00	
ROTEN	CORINNE & P.ALAIN	SUS LE PUIITS 24	fr. 100,00	
TRUC	BENOÎT	AV. DES UTTINS	fr. 100,00	
VAUTHEY	MICHEL & CLAUDINE	GROSSE PIERRE 5	fr. 1 000,00	
VOYAME	CLAUDE	CHEMIN DU BANC-VERT 27	fr. 1 000,00	
VUYLSTEKE	ERIC	CH. DE LA ROCHETTE 5	fr. 500,00	
WEY	JEAN	CH. DE PERREAZ 27	fr. 100,00	
WILHEM	STEPHANE	ROUTE CANTONALE 10	fr. 500,00	
WILHEM	STEPHANE	ROUTE CANTONALE 10	fr. 500,00	
ZWEIFEL	DENIS	AV. ECHALLENS 22	fr. 100,00	
ANGEBAULT	JULES	AVENUE PERDTEMPS 21	fr. 100,00	
VAUCHER	MICHEL CHARLES	CH. DE LA COLLINE 38	fr. 100,00	
AHLGREN	STAFFAN	CH. DU SAUGEY 23	fr. 100,00	
BERCHER	CHARLES	L'EGLENTINE	fr. 100,00	
BERCHER	CHARLES	L'EGLENTINE	fr. 100,00	
BERCHER	CHARLES	L'EGLENTINE	fr. 100,00	
BERCHER	CHARLES	L'EGLENTINE	fr. 100,00	
BERCHER	CHARLES	L'EGLENTINE	fr. 100,00	
BERCHER	CHARLES	L'EGLENTINE	fr. 100,00	
BERCHER	CHARLES	L'EGLENTINE	fr. 100,00	
BERCHER	CHARLES	L'EGLENTINE	fr. 100,00	
BERCHER	CHARLES	L'EGLENTINE	fr. 100,00	
BERCHER	CHARLES	L'EGLENTINE	fr. 100,00	
BERCHER	CHARLES	L'EGLENTINE	fr. 100,00	
BERCHER	CHARLES	L'EGLENTINE	fr. 100,00	
BERCHER	CHARLES	L'EGLENTINE	fr. 100,00	
BERCHER	CHARLES	L'EGLENTINE	fr. 100,00	
BERCHER	CHARLES	L'EGLENTINE	fr. 100,00	
CHANSON	FRANCOIS	Ch. du Mont-Blanc 1A	fr. 100,00	
GOY	PHILIPPE	EN GOTTETTAZ 5	fr. 100,00	
GOY	PHILIPPE	EN GOTTETTAZ 5	fr. 100,00	
GOY	PHILIPPE	EN GOTTETTAZ 5	fr. 100,00	
GOY	PHILIPPE	EN GOTTETTAZ 5	fr. 100,00	
GREMPER	ROGER	RUE DU BLUARD 2	fr. 500,00	
GREMPER	ROGER	RUE DU BLUARD 2	fr. 500,00	
HUGUENIN	DANIEL	Rue de la Gare 12	fr. 100,00	
FIDUCIAIRE ROGER METRY SA		PLACE ST-LOUIS 7	fr. 1 000,00	Don au CNM
MAILLEFER	CHARLES	R. ROGER-DE-LESSERT 11	fr. 500,00	
SACHSE	URSULA ET GUNTER	CH. DES ABBESSES 28	fr. 100,00	

SACHSE	URSULA ET GUNTER	CH. DES ABBESSES 28	fr. 100,00	
SACHSE	URSULA ET GUNTER	CH. DES ABBESSES 28	fr. 100,00	
SACHSE	URSULA ET GUNTER	CH. DES ABBESSES 28	fr. 100,00	
RAPIN	JEAN-JACQUES	CH. D'ECHAVORNAZ 7	fr. 100,00	
RAPIN	JEAN-JACQUES	CH. D'ECHAVORNAZ 7	fr. 100,00	
RAPIN	JEAN-JACQUES	CH. D'ECHAVORNAZ 7	fr. 100,00	
CHAPUISAT	FRANCOIS	LE BAS-DES-FRÊTES 154	fr. 100,00	
BORGATTA	EDOUARD	CH. DES OISILLONS 1A	fr. 1 000,00	Don au CNM
BALMER	ROLAND	RUE DE LAUSANNE 58	fr. 500,00	
AMSLER	NICOLAS	CH. DU RUSSEL 14	fr. 100,00	
VENNEMANN	CORA & TORSTEN	EN LEVREMONT 13	fr. 100,00	
BUCHLER	NICOLAS	RTE DE ROMAN 11	fr. 1 000,00	
BUCHLER	NICOLAS	RTE DE ROMAN 11	fr. 1 000,00	
BAUD	MICHEL	PLACE DE L'HOTEL DE VILLE 2	fr. 100,00	Déjà donné au CNM
BORNAND	REYMOND	RUE DES BIOLIRS 4	fr. 500,00	
BORNAND	REYMOND	RUE DES BIOLIRS 4	fr. 500,00	
BORNAND	REYMOND	RUE DES BIOLIRS 4	fr. 500,00	
CHARROT	DIDIER	CH. PAUDEX 7A	fr. 1 000,00	
RATTAZ	YVES	RUE LOUIS DE SAVOIE 75	fr. 500,00	Don au CNM
DEGLON	JEAN-JACQUES	GRAND'RUE 5	fr. 100,00	
GAUSSEN	YVES & KATHY	RTE DU VILLAGE 7	fr. 500,00	Don au CNM
FEHLMANN	PASCAL	RUE DU COLLEGE 1	fr. 500,00	
CHARROT	FRANCINE	AV. HUGONNET 11	fr. 500,00	
CHARROT	FRANCINE	AV. HUGONNET 11	fr. 500,00	
CORSTEN	DANIEL	CH. DU SOLEIL 3	fr. 100,00	
CORSTEN	DANIEL	CH. DU SOLEIL 3	fr. 100,00	
CORSTEN	DANIEL	CH. DU SOLEIL 3	fr. 100,00	
CORSTEN	DANIEL	CH. DU SOLEIL 3	fr. 100,00	
CORSTEN	DANIEL	CH. DU SOLEIL 3	fr. 100,00	
CORSTEN	DANIEL	CH. DU SOLEIL 3	fr. 100,00	
CORSTEN	DANIEL	CH. DU SOLEIL 3	fr. 100,00	
CORSTEN	DANIEL	CH. DU SOLEIL 3	fr. 100,00	
DAMBACH CORSTEN FRANCINE	ET CORSTEN VICTOR	CH. DU SOLEIL 3	fr. 100,00	
DAMBACH CORSTEN FRANCINE	ET CORSTEN VICTOR	CH. DU SOLEIL 3	fr. 100,00	
DAMBACH CORSTEN FRANCINE	ET CORSTEN VICTOR	CH. DU SOLEIL 3	fr. 100,00	
DAMBACH CORSTEN FRANCINE	ET CORSTEN VICTOR	CH. DU SOLEIL 3	fr. 100,00	
DAMBACH CORSTEN FRANCINE	ET CORSTEN VICTOR	CH. DU SOLEIL 3	fr. 100,00	
DAMBACH CORSTEN FRANCINE	ET CORSTEN VICTOR	CH. DU SOLEIL 3	fr. 100,00	
DAMBACH CORSTEN FRANCINE	ET CORSTEN VICTOR	CH. DU SOLEIL 3	fr. 100,00	
DAMBACH CORSTEN FRANCINE	ET CORSTEN LEO	CH. DU SOLEIL 3	fr. 100,00	
DAMBACH	FRANCINE	CH. DU SOLEIL 3	fr. 100,00	

DAMBACH	FRANCINE	CH. DU SOLEIL 3	fr. 100,00	
GENONI	GIULIO	ROUTE DE TUSINGE 13	fr. 1 000,00	

14. DIVERS

Avant de passer la parole aux officiels et de prendre quelques divers du comité, quelqu'un désire-t-il prendre la parole ?

Parole aux OFFICIELS

non

Autres interventions

M. Vincent MESSERLI demande ce qu'il en est de la Voie Verte et de l'impact pour le Club. Réponse de Jean-Marie Salina : Le Club va faire opposition

Le comité a encore un divers :

Challenge Paderewski :

« Le challenge est attribué à un membre CNM ou personne extérieure dont le parcours sportif ou son apport au Club Nautique est particulièrement remarquable durant l'année en cours. »

Cette année, le comité a estimé que la performance de longue durée qui mérite notre reconnaissance est celle de Samuel (Sam) Kivell à qui nous attribuons symboliquement le Challenge Paderewski au titre de l'année 2024.

Sam a entrepris de relancer notre participation à la Swiss Sailing League et a constitué pour ce faire une équipe prometteuse de Promotion League en 2022. Brillamment promue en Challenge League en 2023 et en Super League en 2024, cette équipe a su s'immiscer parmi les meilleures en terminant sixième de Super League sur 14 participants à sa première participation. Nous formons bon espoir de pouvoir terminer sur le podium prochainement et ainsi participer à la Coupe d'Europe.

Mais ce n'est pas tout. En parallèle, Sam a constitué une équipe féminine, renforcée par des nouvelles membres de premier plan, comme Fiona Testuz et Nathalie Brugger, qui est très vite devenue la terreur des plans d'eau.

Mais ce n'est pas tout. Sam a créé en 2023 une deuxième équipe en Promotion League (le règlement prévoit cette possibilité pour autant qu'une league sépare la

première équipe de la seconde et sans possibilité de promotion !) afin de créer de la relève et de la réserve.

Son leadership et sa vision en font un capitaine d'équipe reconnu, rassembleur et suivi. Ses qualités de coach et d'entraîneur font merveille. Pour tout cela et pour ton engagement : **Merci de tout cœur Sam !**

Comme le veut la tradition, je passe maintenant la parole notre président d'honneur.

M. Pierre Fehlmann prend la parole :

« Je remercie Jean-Marie d'avoir accepté de continuer 1 voire 2 années de plus, ainsi que le comité de mener le Club comme il le mène, car le Club est bien mené. Je suis étonné que la Commune ne soit pas représentée ce soir, jusqu'à maintenant nous avons toujours une représentation, je déplore que la Commune ne soit pas là. On laisse de ce côté-là partie dans une navigation un peu houleuse, contre le vent et cela sera difficile. Malgré cela on doit continuer à naviguer et à mener haut le pavillon du Club sur le plan national et mondial. Merci pour ce que vous faites le comité et Jean-Marie ».

Jean-Marie Salina remercie le président d'honneur pour ses encouragements et poursuit

Mesdames et Messieurs, Chères et Chers Membres, Chère Amies et Chers Amis,

Si la parole n'est plus demandée, je clos cette 108ème Assemblée générale Annuelle Ordinaire du Club Nautique Morgien et je vous invite d'ores et déjà à notre prochaine Assemblée générale qui aura lieu le vendredi 21 Novembre 2025

Place à la choucroute et un excellent appétit à tous. Santé, bonne fin de soirée et

Vive le CNM.

La séance est levée à 20h51

PV rédigé le 28 novembre par Yolanda Barrientos.